NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101470 - Haute Vallée de l'Aude et Bassin de l'Aiguette

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9101470

1.3 Appellation du site

Haute Vallée de l'Aude et Bassin de l'Aiguette

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

06/06/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/03/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000023829716

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,18611°

Latitude : 42,77028°

2.2 Superficie totale

17055 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
11	Aude	85 %
09	Ariège	14 %
66	Pyrénées-Orientales	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
09020	ARTIGUES
11017	ARTIGUES
11019	AUNAT
11021	AXAT
11038	BESSEDE-DE-SAULT
11047	BOUSQUET
11062	CAMPAGNA-DE-SAULT
09078	CARCANIERES
11093	CLAT
11104	COUNOZOULS
11127	ESCOULOUBRE
11147	FONTANES-DE-SAULT
09193	MIJANES

11244	MONTFORT-SUR-BOULZANE
09230	PLA
09237	PUCH
66154	PUYVALADOR
09239	QUERIGUT
66159	REAL
11321	ROQUEFORT-DE-SAULT
09252	ROUZE
11335	SAINTE-COLOMBE-SUR-GUETTE
11358	SAINT-MARTIN-LYS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (72,37%)
Méditerranéenne (27,62%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		0,04 *(0 %)*		G	B	B	B	C
4030 *Landes sèches européennes*		341,1 *(2 %)*		G	A	C	B	B
4060 *Landes alpines et boréales*		170,55 *(1 %)*		G	A	C	A	A
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		170,55 *(1 %)*		G	A	C	A	A
5120 *Formations montagnardes à Cytisus purgans*		170,55 *(1 %)*		G	A	B	B	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		341,1 *(2 %)*		G	A	C	B	B
6140 *Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia*		170,55 *(1 %)*		G	B	B	A	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		0 *(0 %)*		G	A	C	A	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		170,55 *(1 %)*		G	A	C	B	A
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	170,55 *(1 %)*		G	A	C	B	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		1,24 *(0,01 %)*		G	A	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,18 *(0,03 %)*		G	A	C	A	B

6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		170,55 *(1 %)*		G	A	C	B	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		0,11 *(0 %)*		G	A	C	A	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,03 *(0 %)*		G	A	C	A	A
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		0,05 *(0 %)*		G	A	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		170,55 *(1 %)*		G	A	C	A	A
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,06 *(0 %)*		G	B	C	A	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,05 *(0 %)*		G	A	C	B	A
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		170,55 *(1 %)*		G	A	C	A	A
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		0 *(0 %)*		G	C	C	B	C
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		170,55 *(1 %)*		G	C	C	A	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		341,1 *(2 %)*		G	B	C	A	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		170,55 *(1 %)*		G	B	C	A	A
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*		G	B	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	13,84 *(0,08 %)*		G	B	C	A	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		0 *(0 %)*		G	B	C	A	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	170,55 *(1 %)*		G	A	C	A	A
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		170,55 *(1 %)*		G	C	C	A	C
9410		341,1		G	A	B	A	A

Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)		*(2 %)*						
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*		170,55 *(1 %)*		G	A	B	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	G	C	A	C	A
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	G	C	A	C	A
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	G	C	B	B	B
F	1138	*Barbus meridionalis*	p			i	P	G	B	A	B	A
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	G	C	B	B	B
M	1301	*Galemys pyrenaicus*	p	200	200	i	P	G	B	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	100	100	i	P	G	B	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	10	10	i	P	G	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	c			i	P	G	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	p	10	10	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	c			i	P	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	10	10	i	P	G	C	A	B	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p	10	10	i	P	G	C	B	C	B

M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c			i	P	G	C	B	C	B
M	1316	*Myotis capaccinii*	p			i	P	G	D			
M	1316	*Myotis capaccinii*	c			i	P	G	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	G	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	G	C	B	B	B
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	G	C	B	C	A
I	4026	*Rhysodes sulcatus*	p			i	V	DD	D			
P	6216	*Hamatocaulis vernicosus*	p			i	P	G	C	B	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Eptesicus serotinus*	10		i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*	20		i	P			X		X	
M		*Myotis brandti*			i	P						X
M		*Myotis nattereri*	10		i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*	20		i	P						X

M		*Nyctalus leisleri*	30		i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*	200		i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus kuhli*	30		i	P						X
M		*Hypsugo savii*	50		i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*	10		i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*	10		i	P			X		X	
M		*Tadarida teniotis*	50		i	P			X		X	
M		*Myotis alcathoe*	10		i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	3 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	52 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site englobe le cours de l'Aiguette et son bassin versant ainsi que la partie supérieure du cours de l'Aude, depuis la sortie de la retenue de Puyvalador (Pyrénées Orientales) jusqu'à Axat.
Dans la partie amont du site, l'Aude s'écoule alors dans d'étroites gorges de granite et de roches cristallines jusqu'à la confluence de la Bruyante, avec des pentes décroissantes. Elle pénètre ensuite dans un massif karstique d'où jaillissent de nombreuses sources. Puis, sa pente décroît progressivement.
L'Aiguette prend sa source aux Clottes de Madres, à 1850 m d'altitude. Elle reçoit la Clarianelle, au niveau de Roquefort de Sault, qui vient du flanc Nord du pic de Madres, et le ruisseau de Bailleurs, au niveau de Sainte Colombe sur Guette, qui vient du flanc Nord du Pic du Dourmidou
Ainsi constitué, le site présente un remarquable ensemble de milieux caractéristiques de l'ensemble des étages de végétation depuis le collinéen jusqu'à l'alpin.
Soumis globalement à des influences océaniques du fait de son orientation générale, il présente malgré tout des caractéristiques méditerranéennes marquées. Le site est ainsi localisé sur 2 domaines biogéographiques : 80% pour le domaine alpin et 20% pour le domaine méditerranéen.

Vulnérabilité
: Le maintien d'une activité agricole significative doit rester un objectif important dans ces territoires de montagne au regard de la conservation des habitats de pelouses et de prairies.
L'Aude connaît un ensablement important qui est préoccupant par rapport à la conservation des milieux aquatiques et des espèces qui leur sont liées, en particulier le Desman.

4.2 Qualité et importance

Le site "haute vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette" est particulièrement intéressant pour ses milieux aquatiques : outre un remarquable ensemble de milieux tourbeux sur le plateau du Madres, le site comprend de remarquables populations de Desman des Pyrénées(Galemys pyrenaicus), de Barbeau méridional d'écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) qui atteint sur le site une altitude exceptionnelle, et une population de Chabot (Cottus gobio) particulièrement intéressante par sa position altitudinale et son isolement.

Elle comprend aussi les gorges avec des falaises calcaires et des forêts de bas de pente du Tilio-Acerion. Il est à noter des enclaves de chênaie verte en position altitudinale remarquable.
Les études les plus récentes ont également mis en évidence une remarquable diversité d'espèces de chiroptères.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
H	K01.02	Envasement		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	K01.01	Erosion		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	J02.02	Extraction de sédiments (vase,)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	62,5 %
Collectivité territoriale	%
Domaine communal	20 %
Domaine privé de l'état	18,5 %
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	4 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	4 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %
21	Forêt domaniale	18 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	12 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	GROTTE DE L'AGUZOU	+	1%
36	Grotte du T.M. 71	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site a été validé par le Comité de pilotage du 20 décembre 2007, et approuvé par arrêté préfectoral du 16 février 2010.